

Procès-verbal

Assemblée sectorielle « Porc » - 17/11/2020

version provisoire

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Porc du 17 novembre 2020 - Version provisoire
Responsable de la préparation du document	Sophie Renard
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants

II. Organisation de l'Assemblée Sectorielle Porc par Visioconférence

L'Assemblée sectorielle a été organisée par Visioconférence, au vu des mesures Covid-19 en vigueur qui empêchent les rassemblements.

Elle a débuté par la présentation de chacun afin de bien prendre connaissance des personnes présentes en ligne. Le secteur était bien représenté dans son ensemble, de l'amont à l'aval (cf liste des participants).

III. Ordre du jour

L'ordre du jour était essentiellement tourné vers la crise du Covid-19, qui a un impact fort sur le secteur de part ses multiples implications, tant en Belgique qu'en Europe et dans le monde. Cette crise, se greffe sur la crise PPA que vit le secteur depuis septembre 2018 en Wallonie et en Belgique.



Les points à l'Ordre du jour sont les suivants :

1/ Retours sur la crise

- le prix du Porc et ses rebondissements
- témoignages des acteurs du secteur

2/ Point actualité **Peste Porcine Africaine (PPA)** – statut indemne Belgique

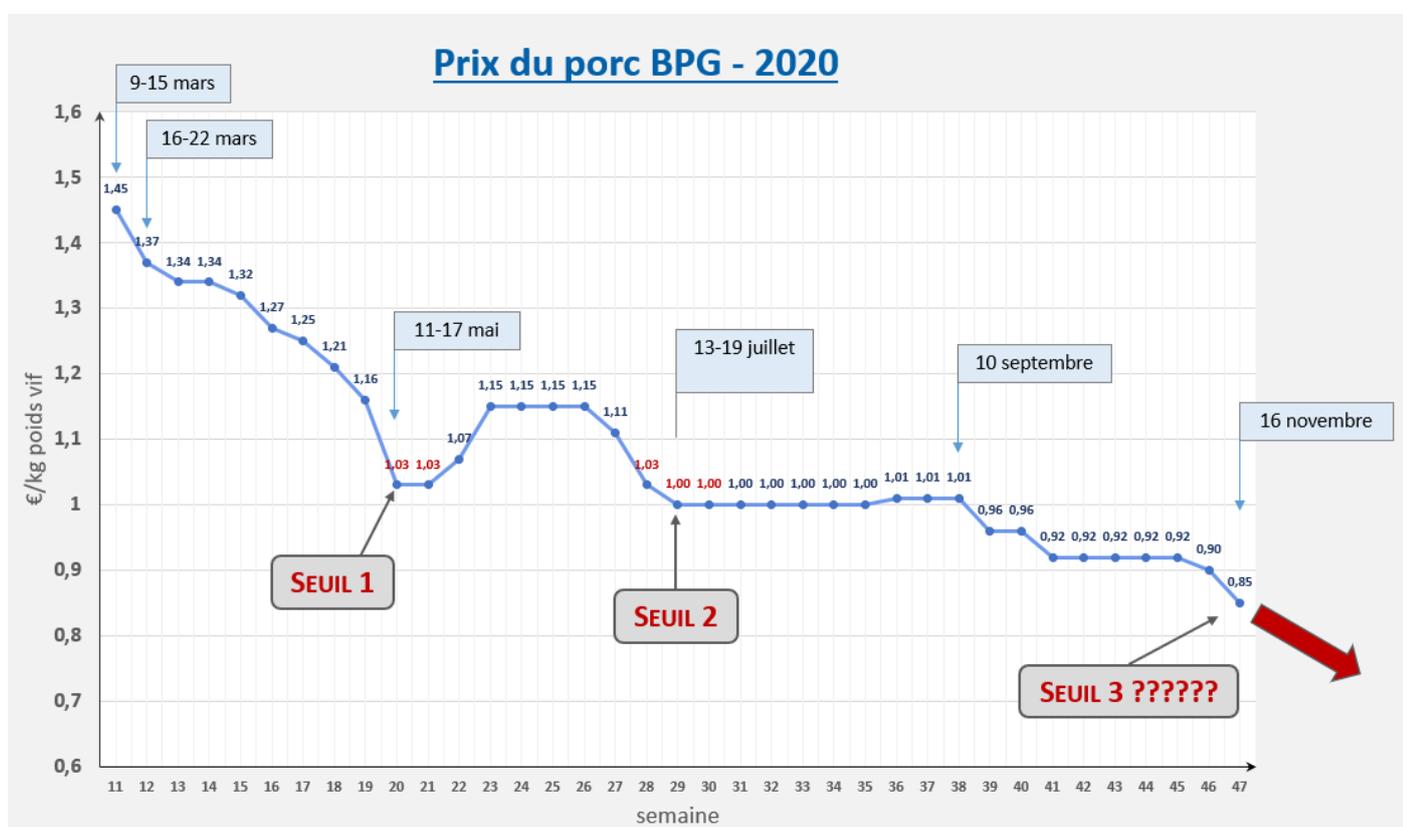
3/ Point programme **promo APAQW**

IV. Retours sur la crise

a) La courbe du prix du porc

Mme Renard a présenté, au travers de la **courbe du prix du Porc**, une rétrospective des éléments survenus lors de cette crise depuis mars (semaine 11-12) jusqu'à mi-novembre (semaine 47).

Les diapositives de présentation se trouvent en Annexe 1.





On constate 4 grandes phases dans la chute du prix du Porc sur cette période :

1. **Une phase descendante franche** de la semaine 11 à la semaine 20 (mi-mars à mi-mai)

Elle correspond au début de la crise avec la mise en place du confinement en Belgique, l'arrêt brutal et la reprise des promotions, la fermeture de l'HORECA et des points de découpe dans les enseignes MD et GD entraînant une gestion des flux et de l'équilibre matière (pièces de découpe) très fluctuants et difficiles à appréhender. Le commerce intérieur est ralenti et l'export en berne car les pays EU et extracommunautaires sont touchés également.

Dans le même temps, les opérateurs de nos entreprises d'abattage/découpe ainsi que les grossistes en viandes et charcutiers s'organisent, malgré les malades et le manque de matériel de protection, réservé au corps médical.

Le printemps redonne espoir sur le marché intérieur avec la reprise des barbecues, mais l'export reste très impacté car aux USA et au Canada, les entreprises d'abattage/découpe ferment pour cause de malades, provoquant un engorgement de leur marché et la vente d'une viande à bas prix qui concurrence la viande EU à l'export, notamment vers l'Asie. En outre, l'Allemagne fait face à un absentéisme important du personnel de ses outils d'abattage, et à une demande interne limitée par la fermeture de canaux de distribution.

Tous ces éléments amplifient la pression sur le prix qui atteint 1,03 €/kg poids vif en semaine 20, soit une chute de 29 % depuis le mois de mars avec 1,45 €/kg poids vif en semaine 11.

2. **Une phase de stabilisation et de remontée** de la semaine 21 à la semaine 26 (18 mai- 22 juin)

Cette embellie est due à la poursuite de la reprise de l'activité intérieure et à la réouverture de l'export EU (Pologne), et vers l'Asie car les USA manquent de viande. L'offre étant moins grande, le prix américain remonte alors que le prix EU est bas, encore impacté par la fermeture récente d'outils EU (Allemagne, Pays-Bas ...) pour cause de malades. Cette situation se régularise progressivement et le prix EU remonte pour se stabiliser durant 4 semaines (semaine 23 à 26).

Dans ce contexte le prix remonte à 1,15 €/kg poids vif en semaine 23, soit une hausse de 12 cents par rapport à la semaine 20. Ce prix est néanmoins un niveau inférieur de 20 % par rapport au prix de 1,45 €/kg poids vif en semaine 11 en mars juste avant la crise.

Dans le même temps le prix du porcelet, très élevé en début d'année, tend à s'infléchir. Une situation qui accroît l'impact sur les naisseurs car les coûts de production restent les mêmes.



Prix du porcelet Danis - 2020



3. **Une nouvelle phase de chute puis de stabilisation** de la semaine 27 à la semaine 38 (fin juin à mi-septembre)

En effet, même si le déconfinement amène une embellie sur le come intérieur vu la réouverture de l’Horeca, la fermeture d’un très gros outil d’abattage allemand met la pression, car l’Allemagne se voit interdire l’accès au marché chinois, augmentant à nouveau l’offre sur le marché EU. Dans le même temps, le consommateur retourne à ses habitudes avec un effet négatif sur la vente directe.

Le prix s’infléchit en conséquence pour atteindre 1,00 € /kg poids vif en semaine 29 soit une baisse de 15 cents en 3 semaines, un prix de 31 % inférieur à celui de la semaine 11 juste avant la crise. Ce prix bas se maintiendra durant 7 semaines consécutives jusqu’à la réouverture de la Chine à l’Allemagne fin août.

L’annonce de nouvelles mesures sanitaires par le Gouvernement Fédéral change à nouveau la donne sur le commerce de proximité, qui voit une légère remontée des demandes. Le circuit court quant à lui voit une réduction de ses volumes due à la période des congés des bouchés.

La situation s’améliore avec une baisse des volumes sur le marché EU suite à la réouverture du marché chinois à l’Allemagne, de marchés EU tel que la Pologne, et d’un ralentissement de la croissance des porcs due à la chaleur.



4. **Amorce d'une véritable dégringolade** dès la semaine 39 à la semaine 47 (mi-septembre à !!!??)

L'arrivée de la PPA en Allemagne le 10 septembre déclenche un cataclysme sur le prix puisque les marchés asiatique et argentin se ferment immédiatement à l'export. Cela engendre un surplus estimé à 9.000 tonnes de viande qui arrivent chaque semaine sur le marché EU.

L'offre trop grande vient encore s'étoffer suite au reconfinement partiel fin octobre, à la fermeture de l'Horeca et des collectivités, et à des poids des animaux plus élevés vu les conditions climatiques plus fraîches. Il faut plus récemment y ajouter de nouvelles fermetures de la Chine à certaines entreprises EU (Danemark) pour raison de maladies et une pression pour acheter à bas prix.

Ce contexte d'offre beaucoup trop abondante amène à un prix de 0,85 €/kg de poids vif en semaine 47 (mi-novembre) soit 41 % du prix de 1,45 € en semaine 11 juste avant la crise, mais surtout un prix indécent qui n'amène ni revenu au producteur, ni la possibilité de remplir ses coûts de production. Et pourtant, ce prix risque encore de s'infléchir dans les semaines à venir vu ce contexte d'offre excédentaire !

Que retenir de ces 8 mois de crise Covid-19 ?

Le courage et la détermination de l'ensemble du **secteur défini comme « indispensable »** dès le début de la crise.

Il a en effet fallu :

- au pied levé travailler sans relâche, avec au début un manque de matériel de protection, réservé au secteur médical.
- gérer des flux en dents de scie car les volumes et les types de produits ont été en lien avec les mesures sanitaires successives, et les aléas EU et extracommunautaires

Nos entreprises ont dû mettre en place une fameuse organisation pour faire face à ces aléas.

- combiner avec un prix du porc standard qui fluctuait entre demande et caprices de la Chine, et la pluie et le beau temps que fait l'Allemagne selon ses propres difficultés économiques ...

Un fameux impact sur nos producteurs qui ont courageusement continué à avancer et à travailler avec l'espoir que la situation se régularise.

Cette crise a aussi mis en évidence :

- que le consommateur est « versatile » face à la vente directe, et qu'il reprend assez vite ses anciennes habitudes, il y a matière à y réfléchir.
- que malgré tout la vente en circuit court reste plus élevée et c'est encourageant.

Il n'en reste pas moins que même si tout le secteur est mobilisé pour faire face, la machine de production à l'échelle EU doit ralentir, car elle est la cause principale des difficultés du secteur.



b) Ils ont dit ... témoignages des acteurs du secteur

Mme Renard introduit les différents intervenants et leur passe la parole. Mr Siraux n'a pas pu nous rejoindre suite à un problème Vidéo mais il était bien partie prenante dans les discussions du secteur.

Monsieur Henri Stas - Producteur



naisseur/engraisseur
Sélectionneur de Porc piétrain belge

Mr Stas fait part des dernières nouvelles qui l'inquiètent fortement pour le secteur : nouveaux accords commerciaux entre la Chine, le Vietnam et l'Australie ; implantation d'un gros abattoir allemand en Chine ; possible fermeture d'un abattoir belge en Flandre (Zottegem).

Mr Stas souligne que les sélectionneurs sont impactés par cette crise, car ils n'ont plus de clients pour le moment, certains venant de l'étranger pour acheter des verrats. Ce sont des pertes importantes sur des animaux qu'il faut alors abattre comme des porcs d'engraissement.

Questions/remarques : Mr Lovenfosse précise qu'il s'agit plutôt de la fermeture de la société Jademo pour cause de personnel malade, et en effet cela va avoir un impact sur l'abattage. Il complète en expliquant que l'arrivée de la PPA en Allemagne amène des ouvertures de marchés à l'export, et que cela renverse la manière de distribuer la viande à l'échelle EU et extracommunautaire.

Monsieur David De Wilde Producteur



naisseur/engraisseur en Porc Bio

Mr De Wilde estime que la Wallonie est impactée par la crise de par la situation du secteur belge, et il le déplore. Cela conduit à ce que les prix soient les plus bas d'Europe, et à devoir subir les aléas extérieurs du marché. Il souligne que la qualité différenciée et le Bio tiennent le coup malgré tout.

Monsieur Germain Boon -Charcuterie/salaison



Marcassou
Champlon Salaisons

Globalement Marcassou n'a pas été trop impactée par l'absentéisme, 1 cas positif juste avant le confinement n'a pas perturbé le travail vu les standards que l'entreprise applique en terme d'hygiène. Cela a rassuré le personnel.



Une solidarité s'est rapidement mise en place avec des sociétés partenaires comme Loréal qui fournit des gels hydroalcooliques à l'entreprise.

Mr Boon explique qu'en effet des incertitudes ont plané sur le marché avec des produits à la coupe ralentis qui ont amené à la péremption de stocks, un rush en début de confinement dans la GD avec une demande 3x plus grande qu'habituellement, mais aussi une forte demande pour le prétranché sous-vide, qui ne faiblit d'ailleurs pas. Le snacking a aussi été fort demandé en période de barbecue.

Le groupe constate une plus forte demande des consommateurs en produits en circuit courts et à valeur ajoutée, auquel il est attentif pour l'avenir.

Questions/remarques : *Mr Simonis attire l'attention sur le problème sanitaire bien réel que représentent les nitrites en charcuterie. Cela crée une crise de confiance vis-à-vis de la charcuterie, et ce n'est certainement pas le moment ! De leur côté, ils essaient de rendre la confiance avec le Boudin blanc de Liège pour lequel une demande d'IGP est en cours auprès du SPW à la Direction de la Qualité.*

Madame Claudine Michel – Abattage/découpe/transformation



Porc Qualité Ardenne (PQA)

PQA travaille en qualité différenciée et en Bio, ce sont donc des produits essentiellement valorisés sur le marché belge et les pays frontaliers. Lors du 1^{er} confinement, la vente dans les commerces de proximité a explosé, à tel point que la coopérative a manqué de porcs. Ils ont peu été impactés par le Covid-19 au sein du personnel et ils se sont adaptés pour faire tourner l'outil.

L'été a été plus calme en terme de demande, et en effet les consommateurs ont repris leurs anciennes habitudes au détriment du circuit court ; une reprise est observée en septembre mais pas comme espéré, d'autant que PQA était occupé à développer un marché avec l'Allemagne.

Point d'attention - Les difficultés à l'export sont un problème dans le cadre de la valorisation du 5^{ème} quartier et de l'équilibre matière, surtout en qualité différenciée pour laquelle les coûts de production de l'animal sont plus élevés.

Monsieur Martin Lovenfosse – Abattage/découpe/portion consommateur



SA Lovenfosse

L'entreprise a connu en mars jusqu'à 50 % de malades et même plusieurs morts, dû à une certaine vulnérabilité lorsque beaucoup de travailleurs sont rassemblés dans un même endroit. Il a été temporairement nécessaire de répartir les volumes d'abattage dans d'autres usines du groupe.



L'activité a continué, sachant que 60 % de la production est destinée au Retail pour le marché belge, et que les ventes des distributeurs n'ont pas faibli.

La situation des travailleurs s'est rétablie fin avril/début mai avec le retour des malades.

Mr Lovenfosse considère que cette année est une année très particulière vu la PPA en Belgique qui limite nos exportations avec les embargos extracommunautaires, à laquelle s'est ajoutée la PPA en Allemagne, ce qui conduit à un surplus important de production EU après pourtant une année 2019 et un début d'année 2020 encourageants avec des bons prix. C'est d'ailleurs cela qui a conduit les producteurs à augmenter leur production ... Le consommateur est quant à lui réceptif pour manger belge et même local, mais avec plus de 200 % d'autosuffisance, l'export est nécessaire. En 2019 l'entreprise n'a pas fait de bénéfices car les prix étaient élevés, la situation était assez tendue.

L'entreprise constate aussi une demande plus importante des bouchés et du Bio, car les consommateurs sont plus attentifs à ce qu'ils mangent en période de crise, et se focalisent moins sur le prix que d'ordinaire.

Il rappelle l'importance de ne pas stigmatiser les abattoirs et le secteur de la viande, de rester solidaire au sein du Collège avec l'ensemble du secteur et d'éviter la promotion de la « non viande ».

En ce qui concerne la PPA en Allemagne pour laquelle on dénombre actuellement environ 150 sangliers positifs et 2 zones, force est de constater que cela amène pour la Belgique la réouverture de marchés auxquels l'Allemagne ne sait plus répondre (Malaisie, Chili, Philippines). Néanmoins, l'Allemagne a tellement baissé ses prix que personne ne sait plus les relever pour vendre, ce qui explique la remarque de Mr De Wilde sur le fait que les prix belges sont bas, mais Mr Lovenfosse souligne que les coûts de production belges sont parmi les plus bas d'Europe. N'en reste pas moins le problème de la surproduction à l'échelle belge qui est plus que réel.

Mr Lovenfosse remercie le Collège des Producteurs pour le bon travail qu'il réalise afin de collecter/rassembler les informations du secteur.

Questions/remarques :

Mr Michel pose la question « que faire pour donner plus aux agriculteurs ? ». Mr Lovenfosse déplore l'accroissement de la taille des exploitations dans le monde qui met la pression. Il pense que la Qualité différenciée est une option pour laquelle il y a encore un marché, mais il faut des produits suffisamment différents, car tous les distributeurs mettent en place leurs filières ; le « Prix juste » est également une valeur importante.

Remarque est également faite qu'il n'y a pas suffisamment de nouveaux producteurs pour prendre la relève, ce qui conduit souvent les jeunes à démarrer une exploitation plus grande. Que faire ? Augmenter le prix de la viande ? Faire plus de promotion ? Mr lovenfosse estime que oui.

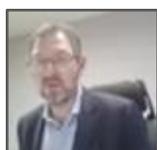


V. Point actualité Peste Porcine Africaine (PPA)

La question de la récupération du statut indemne de la Belgique se pose, d'autant que cela pourrait permettre une bouffée d'air au secteur avec la levée des embargos extracommunautaires, et la possibilité de vendre plus cher.

Monsieur Marc Herman (SPW) a fait le point sur la gestion de la faune sauvage. Mr Heymans (AFSCA) a complété cette information, par la partie formelle de la demande de récupération du Statut indemne à la CE et à l'OIE.

Monsieur Marc Herman - SPW



Mr Herman rappelle les chiffres clés qui ont caractérisés la PPA en Wallonie : 25 mois de lutte acharnée, des zones délimitées, 56.000 heures de prospection, 300 km de clôtures dont vers les pays frontaliers comme la France, un vide sanitaire, 1.400 sangliers piégés, ...

Actuellement, il resterait en Zi (Zone infectée) une cinquantaine de sangliers et quelques compagnies en zones périphériques.

Ce 27 octobre 2020, la Région wallonne a déposé avec l'AFSCA, une **demande de recouvrement du statut indemne à l'Europe et à l'OIE** (Organisation mondiale de la Santé). Cela signifie que nous sommes 7,5 mois après la dernière notification de cas positif. En effet, le dernier cas positif était un ossement retrouvé le 4 mars 2020, mais son analyse génétique a révélé qu'il ne contenait plus de virus actif, on peut considérer que le virus ne circule plus depuis 1 an.

En ce qui concerne la demande à l'Europe, elle est en bonne voie. Par contre, pour l'OIE, pas encore de réponse, il se pourrait que la Belgique doive attendre mars 2021 pour récupérer son statut indemne.

La récupération du statut indemne signifie la suppression du zonage (Zones I et II EU).

Le 27 octobre, un **plan de gestion de sortie de crise** avec les Cabinets des Ministres Tellier et Borsus a été présenté car en effet, il faudra rester vigilant et maintenir une surveillance de la faune sauvage durant 12-24 mois. Il s'agit d'un principe de précaution. Ce plan comprendra : l'entretien des clôtures, le maintien de la prospection de recherche de cadavres de sangliers et de la destruction de ceux-ci avec l'aide des chasseurs (dont tirs de nuit et piégeage), de même des tests seront également toujours réalisés sur les sangliers détruits.

- les balades en forêts pourront reprendre mais avec certaines restrictions notamment la nuit puisque des tirs de nuit auront toujours bien lieu.



- en avril 2021, le zonage sera revu ; la Région est en effet autonome pour déterminer celui-ci, elle établira une zone de surveillance de 620 km² ainsi qu'une zone d'observation avec une gestion spécifique.
- les clôtures seront maintenues au plus tard jusqu'au 31 mars 2022, et des plans de tirs spécifiques des sangliers seront établis ainsi que des tests ADN pendant 1 an.

En ce qui concerne l'émergence de la PPA en Allemagne, en effet la situation est préoccupante car les animaux malades se trouvent dans 2-3 noyaux distants dont 1 près de la frontière de l'Ouest. Cela concerne 500 km². Ce sont des territoires avec 50 % de forêts et des champs de maïs destinés au Biogaz, un environnement favorable au sanglier. **Les statistiques des plans de tirs des années antérieures montrent une densité de 8 sangliers/km², ce qui est bien plus que ce qu'on observait chez nous (2-3 sangliers/km²).**

Questions/remarques :

L'origine de l'introduction de la maladie chez nous n'est toujours pas connue, les devoirs d'enquête continuent précise Mr Heymans.

Mr Schmidt félicite la Région pour le suivi réalisé mais insiste sur l'importance de ne pas lâcher prise car dès les premières pluies, il a constaté des dégâts de sangliers près de chez lui. Il a appelé le DNF qui lui a dit que les chasseurs allaient s'en occuper, ils sont en effet venus mais n'ont pas vu de sangliers ; le problème n'est donc pas réglé.

Mr Herman confirme en effet que l'intervention des chasseurs ne se fait pas de manière suffisante, raison pour laquelle les tirs de nuits vont être remis en place. Il demande à Mr Schmidt de lui transmettre les coordonnées de l'endroit où se trouvait les animaux afin de pouvoir intervenir.

Monsieur Jean-François Heymans – AFSCA et Chef des services vétérinaires belges



Mr Heylman remercie Mme Renard pour l'invitation et l'opportunité de présenter les informations à l'ensemble du secteur.

En effet l'arrivée de la PPA en Allemagne n'est pas rassurante car ceci démontre et accentue le risque pour tous les pays, dont la Belgique, toujours bien présent à l'Est de l'Europe.

En ce qui concerne la Wallonie, il tient à rappeler l'excellente collaboration entre l'AFSCA et la RW. Cette dernière a développé des moyens à la hauteur des enjeux de cette crise. C'est ce qui permet après 2 ans, c'est inespéré un délai si court après l'introduction de la maladie dans notre pays, de pouvoir demander de récupérer un statut indemne.

La dernière circulation virale est estimée à septembre 2019 (des vieilles carcasses (vieux os) positives ont été trouvées plus tard (la dernière en mars 2020), donc avec l'ADN du virus présent mais inactif). Nous sommes 1 an après la dernière circulation virale estimée, ce qui nous permet d'effectuer cette demande



à la CE et à l'OIE. En ce qui concerne la CE, la demande de levée des Zones I et II est en bonne voie, ils sont favorables. Cela facilitera les échanges et constitue une étape vers le repeuplement des exploitations de la zone. Pour l'OIE, nous sommes en attente de feedback le risque de devoir attendre un an après le dernier cas (mars 2020) et non la dernière circulation virale (sept 19) pour obtenir le recouvrement du statut indemne existe donc. Le meilleur scénario pour récupérer le statut OIE est donc en fin d'année, le pire en mars 2021. Les pays tiers pourraient alors accepter de renégocier l'ouverture de leurs marchés. Les Philippines ont réouvert très récemment.

Repeuplement : en pratique, cela doit être implémenté par une modification de l'Arrêté Ministériel de 2018, avec notamment la suppression de l'interdiction de repeuplement. On peut alors espérer un repeuplement autorisé fin 2020 ou tout début 2021, après réception de l'avis du Conseil d'Etat sur les modifications de cet Arrêté Ministériel.

Autres dispositions de cet AM, en pratiques notamment :

- les concours et les rassemblements resteraient interdits.
- les camions de transport d'animaux pourraient à nouveau charger dans plusieurs exploitations.

La menace restant importante à l'Est de l'Europe, les mesures de Biosécurité vont être renforcées, avec la mise en place d'un audit annuel en ferme, réalisé avec le vétérinaire d'exploitation sur base de l'outil Biocheck développé par l'Université de Gand. Il s'en suivra si besoin un plan d'actions de suivi.

Questions/remarques :

Mr Schmidt déplore de ne pas avoir été informé car repeupler dans 1 mois, c'est impossible sur le plan logistique.

Mr Heymans s'étonne que Mr Schmidt n'ait pas eu l'information, il pensait qu'elle avait été communiquée aux éleveurs concernés par la Région ou les organisations agricoles ou le Collège, après la réunion du 6 octobre organisée par la Région où elles étaient présentes.

Mme Renard précise qu'un suivi important a été effectué depuis le mois de mai par le Collège des Producteurs, pour recenser avec les producteurs les points d'attention pour la remise en état des infrastructures (dont coûts) et le rétablissement des relations commerciales. Un travail complémentaire a été réalisé avec les acteurs techniques, et une proposition d'aide au producteur a été transmise aux Cabinets des Ministres Borsus et Tellier début septembre. Une demande de réunion d'information des producteurs a été proposée pour suite attendue.

Mr Heymans indique être totalement disponible lui-même ou ses collaborateurs si besoin.

Mr Jacques souligne qu'à la réunion qui s'est tenue le 6/10 avec les Cabinets des Ministres, les organisations professionnelles ont demandé de repousser le redémarrage des exploitations au printemps, afin de permettre aux producteurs de s'organiser.

Mr Grosjean communique le fait que le Collège va sur le champ relancer le dossier auprès des Cabinets de nos Ministres.



Il demande par ailleurs aux opérateurs d'abattage s'ils peuvent garantir aux producteurs qu'à la reprise de leurs exploitations, ils pourront bien abattre leurs animaux, et s'il n'y aura effectivement pas de restriction commerciale de « Zone » lorsque le statut indemne sera récupéré ?

- *Mr Lovenfosse dit que la question est pertinente car tant que les zones existent, les choses sont clairement définies pour la Belgique. Il ne faut pas oublier que même des pays comme le Luxembourg avaient mis des restrictions aux échanges commerciaux avec nos outils. Mr Schmidt qui livrait à l'abattoir d'Aubel avant le vide sanitaire lui demande s'il s'engage bien à reprendre ses animaux car sans cette certitude, son intégrateur ne repeuplera pas chez lui. Mr Lovenfosse répond que oui, à 99 %.*
- *Mme Michel confirme que pour PQA qui valorise du porc en qualité différenciée et en Bio, pas de problème pour reprendre l'abattage des animaux de la zone dépeuplée.*

Mr Grosjean demande que l'AFSCA rassure le marché en communiquant largement sur le fait que la zone est SAFE, qu'il n'y a aucun souci sanitaire, il n'y a d'ailleurs jamais eu de porcs malades. Ce serait utiles dans le cadre du rétablissement des relations commerciales.

VI. Point Plan de promotion APAQW



Mme Vandeputte, qui remplace Mme Van Roos, a présenté les actions de crise mise en place dès à présent, ainsi que les actions de promotion prévues pour 2021.

Parmi celles-ci, la possibilité pour les bouchers de renseigner l'origine de leur viande sur une ardoise est présentée, de même que le dossier pédagogique négocié avec Averbode (Dauphin) pour les écoles, l'action transversale « Viande de chez nous », un dossier pour le monde médical et une action en partenariat avec les bouchés et grossistes en viandes « 24h ensemble et on cuisine » qui permettra de développer le réseautage. En ce qui concerne les écoles professionnelles, l'idée est d'éduquer les futurs producteurs au choix d'une viande de qualité.

Au travers du travail conjoint avec Celagri, il y a également une volonté de casser la stigmatisation du secteur et l'image tronquée qui en est donnée.

Un travail sera également réalisé pour formaliser les critères de la charte « Viande de chez nous » ; la réflexion a été initiée précédemment avec les secteurs mais elle doit être finalisée.

Mr Mattart rappelle qu'il a présenté au Collège des Producteurs de ce 17 novembre 2020, l'importance du budget pour les actions multisectorielles dont « Je cuisine local ». L'optique de travailler avec des influenceurs est renforcée, car elle touche un public de jeunes adultes, intéressant à cibler. Le budget alloué est de 3300-400.000 €.



Questions/remarques :

La question de pouvoir parler de « wallon » est posée par Mme Renard. Mr Mattard répond en effet que ce point sera étudié pour voir ce qui est possible. Mme Guillaume rappelle que nous avons évoqué la possibilité d'indiquer le nom de la ferme et la localité où elle se trouve sur ces ardoises.

Mr Simonis est favorable au principe des ardoises avec l'origine, de même qu'à des photos avec les produits, et des vidéos. Il insiste aussi sur le fait qu'il faut « vérifier » que la mention « Viande de chez nous » soit bien apposée sur les emballages par les bouchés.

Mme Anceau pose la question de la communication des résultats du travail effectué avec l'APAQW et « Manger demain », sur la consommation de viande. Il serait en effet utile de donner l'information car certaines associations de consommateurs communiquent de leur côté sur le côté négatif de manger de la viande. Mr Mattard rappelle que le travail se fait notamment au travail de la refonte du site « leclicloal » et des initiatives de nos Ministres en faveur des capsules sur l'alimentation durable.

VII. Actions de crise du secteur

Au vu de la situation actuelle du secteur, face à l'ampleur de la crise comme nous l'avons vu au cours des présentations de cet après-midi, Mme Renard pose les questions suivantes :

Quelles solutions mettre en place pour la Wallonie ?

Comment faire face sur le court terme et le moyen terme ?

Sur le court terme,

Le suivi des Notes de crise réalisé par le Collège a permis de relayer et solutionner des problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Lors des derniers points de crise, l'aggravation de la situation a conduit à se poser la question d'aides directes au secteur. Le stockage avait quant à lui déjà été évoqué cet été en collaboration avec la Fébev.

Mr Marchal fait part du dépôt de la FWA d'une proposition d'aides directes à la truie de 530 €, déposée au Cabinet du Ministre Borsus et actuellement à l'examen. Ils ne soutiennent pas l'idée d'une demande d'aide pour les engraisseurs.

Mr Vandaele souligne que pour le moment, les naisseurs sont fortement touchés par la crise car leurs coûts de production des porcelets sont plus élevés que leur prix de vente actuel.

A l'inverse, Mme Renard rappelle que les engraisseurs perdent également depuis plusieurs mois vu le prix du porc très bas, et le coût élevé des porcelets au 1^{er} trimestre. Bref des éléments à prendre en compte.



Mme Renard pose donc la question de la prise en compte des engraisseurs wallons, pour ne laisser personne de côté. Le secteur est partagé à ce stade car il faut pouvoir distinguer ceux qui sont en intégration afin d'aider prioritairement les engraisseurs propriétaires de leurs animaux. Il ressort néanmoins que les producteurs en intégration sont également affectés par cette chute des prix, même si c'est l'impact à leur niveau n'est pas aussi important, ce que souligne la FUGEA.

Ces éléments doivent être concertés afin de dégager le meilleur consensus pour le secteur. A la demande de Mme Guillaume, Mr Grosjean confirme que le Collège est en contact actuellement avec le Cabinet du Ministre Borsus à ce sujet.

Sur le moyen et long terme, un travail de consensus avec le secteur va également être réalisé, car il s'agit de promouvoir les filières à valeur ajoutée et le Prix juste qui assure un revenu au producteur.

De son côté, Mr Charon explique que la Fébev n'a pas entrepris de démarche avec les abattoirs, car en effet elle estime qu'il est nécessaire de réaliser un travail de filière. Un maillon seul aura du mal à s'en sortir. Il faut aussi impliquer la GD dans les discussions.

Les discussions font également ressortir qu'il faut sortir du cercle qui consiste à diminuer la production pour s'en sortir car alors, les prix remontent et les producteurs relancent d'avantage leur activité, ce qui fait augmenter les volumes et baisser le prix – ce n'est donc pas la solution.

La question des producteurs « non producteurs » est soulevée par Mr Lovenfosse et fait également débat, il s'agit des intégrateurs qui agissent comme des financiers et ne permettent pas un développement d'avenir du secteur. Interdire n'est pas la solution, il vaut mieux encourager ceux qui sont des producteurs « producteurs » souligne Mr Michel.

VIII. Elections des producteurs représentants du Collège

Mr Grosjean fait part du dépôt de 5 candidatures au secteur Porc pour 2 postes (mandats de Mr Stas et Mr Siraux à échéance).

Le vote se fera de manière électronique ; les éleveurs qui souhaiteront voter devront le faire en s'inscrivant au préalable avant le 13 décembre, le vote aura lieu le 17 décembre.

Les modalités de participation à ce vote viennent d'être réaménagées en Collège ce 17 novembre, elles vont faire l'objet d'une nouvelle publication sur les réseaux de communication du Collège.

La réunion a été clôturée à 17h15

Rapporteur : Sophie Renard



IX. Liste de présences

Nom	Prénom	Organisme
ANCEAU	Christine	SPW Agriculture
ARKENS	DANNY	Dumoulin SPRL
BOON	Germain	Marcassou
CHARON	Cédric	Febev
DELHAYE	Myriam	Elevéo asbl
ERNST	Bernard	SA Lovenfosse
FALQUE	Jean-Philippe	Porc sur Paille
GEORGES	Benoît	SPW ARNE
GUILLAUME	Emilie	FUGEA asbl
HENROTTE	Bénédicte	Biowallonie
HERMAN	Marc	SPW-ARNE / DEMNA
HEYMANS	Jean-François	AFSCA & CVO Belgique
HOUSEN	Claire	APAQ-W
JACQUES	Dominique	UNAB et producteur
LAITAT	Martine	Université de Liège - Clinique porcine
LEFÉBURE	Emilie	AgriLabel
LOVENFOSSE	Martin	SA Lovenfosse
MARCHAL	Nicolas	FWA
MATTART	Philippe	APAQ-W
MICHEL	Claudine	PQA
MICHEL	Jean-Claude	PQA
SCHMIT	Thomas	Collège des producteurs
SIMONIS	Octave	Corporation des bouchers charcutiers traiteurs de Liège et environs
THIRY	Nicolas	SCAR
VAN DAELE	Pierre	Elevéo asbl + producteur
VAN LOO	Ilse	Campofrio food group
VAN ROMPAEY	Jan	Brabhold
WILLEMS	Emilie	PQA
VANDEPUTTE	Amandine	APAQW



Producteurs

Nom	Prénom	Organisme
CALLEMEYN	CHRISTINE	Producteur/trice
DE WILDE	David	Producteur
GODFRIAUX	Jordan	Producteur
MINNE	Geoffrey	Producteur
PREGNON	Pierre-Édouard	Producteur
ROOSE	Brigitte	Productrice
SIRAUX	Patrick	Producteur
STAS	Henri	Producteur
SCHMITZ	Gérald	Producteur